

24 juin 1985 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à la "Maison du Pays" au Vigan (Gard) le lundi 24 juin 1985, sur l'élargissement de la CEE et les productions agricoles régionales.

Monsieur le maire,

- Messieurs les présidents,

- Mesdames et messieurs,

- Impossible en quelques minutes de développer l'argumentation qui me vient à l'esprit à propos des questions qui m'ont été posées par M. le président de la Chambre régionale d'agriculture. Je reviendrai à plusieurs reprises sur les sujets traités, notamment devant le Conseil régional ce soir mais aussi dans le courant de la journée de demain.

- Je me trouve aujourd'hui parmi des professionnels, quelques élus et essentiellement les principaux responsables professionnels de la région et du département.

- Je suis très honoré de cette compagnie. Je connaissais certains d'entre vous mais combien d'autres ne connaissais-je que de nom ou de réputation et c'est une bonne occasion, même si elle est brève, de voir les visages, d'entendre les arguments, d'observer des comportements. J'en tire profit, n'en doutez pas. Je n'arrive pas ici avec la science infuse et ce n'est pas dans les dossiers, aussi bien faits soient-ils, que je trouverai la vérité dont vous avez vous même la charge puisque vous avez une responsabilité particulière, celle de représenter ces milliers d'hommes et de femmes producteurs, travailleurs, qui vous font confiance.

- Vous avez essentiellement argumenté, monsieur le président, autour de l'élargissement car vous non plus, vous ne disposiez pas du temps nécessaire. Je sais ce que vous avaient dit les organisateurs du voyage : 5 minutes, 10 minutes. Pas commode même si l'on n'est pas bavard, même si l'on est très réaliste, même si l'on va vite en citant l'essentiel, même si l'on est très concret comme c'était le cas. Impossible ! Il était normal donc que vous choisissiez un sujet parmi d'autres, celui qui vous prend sans doute le plus à la gorge. Je veux dire l'élargissement et je limiterai mon propos sur ce même sujet. Je vous le répète il sera complété par -rapport aux problèmes économiques et structurels qui se posent au Languedoc-Roussillon. Je les traiterai en d'autres circonstances mais pendant ces deux journées de telle sorte que vous pourrez établir le bilan de ce qui vous paraîtra, comme dans tout bilan, positif, négatif et les conclusions, elles vous appartiendront.

- J'ai reçu toute une série de suggestions, des propositions extrêmement claires en particulier de M. le président du Conseil régional qui a voulu m'informer, ayant une connaissance particulière de ces choses, de ce qui lui paraissait comme le minimum indispensable pour cette région. Je répondrai comme je pourrai.

Quant à l'élargissement, c'est dans mon esprit quelque chose de simple. Il y a déjà longtemps que j'ai pris position sur l'élargissement. C'était même à Montpellier que j'avais exprimé pour la France entière la position qui était mienne en tant que responsable politique national.

- J'avais posé des préalables. Ils étaient de trois sortes. Les uns touchaient à l'industrie, d'autres à l'agriculture, le troisième aux équilibres régionaux. Ce n'est pas ici que je vais m'attarder sur l'aspect industriel de l'élargissement. Je me contenterai simplement de vous rappeler qu'à la suite d'un accord entre la France et l'Espagne qui date de 1970 - je n'en suis donc pas directement responsable - en 1970 un accord douanier un peu biscornu avait fait que les produits

immédiatement responsables - en fait - en accord avec moi - en fait - parce que les problèmes dans un sens subissaient des droits de douane de quelques 17 ou 18 % tandis que dans l'autre sens ils n'étaient que de 4 %.

- Ce qui veut dire qu'au détriment de la France, il y avait une différence de 13 ou 14 %.

L'avantage de l'élargissement, c'est que ce type de réglementation disparaît et que donc nos industriels se trouveront à égalité.

- Pour la pêche, vous savez qu'un accord a été passé sur ce que l'on appelle l'"Europe bleue". Le problème posé par l'entrée de l'Espagne était considérable puisqu'il venait déranger ce qui avait été si péniblement acquis pendant des années de négociations. J'ai connu à ce moment là une crise extrêmement sévère, en particulier avec les Danois. Il avait d'abord fallu convaincre les Anglais. Bref, l'arrivée de l'Espagne était une cause de perturbations. Je ne dis pas que l'on y soit vraiment arrivés. On a pris les délais, les démarches qui permettent de penser que ce problème perdra de son acuité. Dans mon esprit, il l'a perdu étant entendu que nous savions bien que le problème était un peu différent selon que l'on se trouve du côté de la Méditerranée ou du côté de l'Atlantique. Ce n'est pas non plus le problème essentiel, même s'il y a des représentants de pêcheurs ici mais j'irai à Sète.\

L'essentiel selon vous, c'est les conséquences de l'élargissement par rapport à vos productions, les productions proprement dites agricoles. Là dessus, je ne veux pas dissimuler ce qui est la stricte vérité. Cet élargissement - à compter du moment où j'avais fait prendre ce que j'estimais être les garanties et les précautions nécessaires, c'est là que le débat a lieu -, dès lors que ces garanties étaient obtenues, cet élargissement je l'ai voulu. Je suis donc le premier responsable de cette décision.

- Elle avait été amorcée précédemment il y a une dizaine d'années, brutalement arrêtée un peu avant 1981. J'ai incité le gouvernement à engager des négociations qui ont été très dures, négociations entre partenaires du Marché commun, négociations avec les éventuels futurs adhérents.

- A compter d'un certain moment qui n'est pas trop lointain dans le passé, j'ai estimé que les garanties, toutes les garanties souhaitables étaient réunies. Que de mes amis personnels avaient une position contraire ! N'oubliez pas que j'ai demandé au gouvernement, puis au Parlement d'agir dans ce sens, sans y avoir réfléchi, sans avoir tenu compte d'observations de femmes et d'hommes que j'estime et dont j'estime le jugement. C'est donc une décision très délibérée de ma part. Vous me verrez donc, non pas entêté, mais très assuré dans la discussion que j'accepte parfaitement. Et c'est normal d'y venir avec vous.

- N'oubliez pas que je suis venu dans le Languedoc-Roussillon en pensant que personne ne parlerait d'élargissement. Peut-être si j'étais allé en Franche-Comté le problème eût été plus facile à traiter mais venir ici dans le repère même de ces organisations puissantes menées par des gens intelligents et actifs, très dynamiques - j'en connais plusieurs depuis de nombreuses années, je sais de quoi je parle ! - c'était de ma part extrêmement imprudent. Ça l'est plus encore puisque je commence mon allocution en vous disant : celui qui l'a voulu c'est moi. Non pas seul naturellement, mais disons que j'étais mieux placé que d'autres pour prendre la décision. Et je l'ai prise. Et je l'ai prise la conscience en paix. Bien entendu, je vous promets des difficultés supplémentaires. Mais vous comptez dans cette bataille. C'est bien entendu le début de votre exposé, monsieur le président. Vous faites des observations, vous n'êtes pas le seul ici sans doute. Vous dites "il ne fallait pas le faire" mais c'est fait et nous ne sommes pas des gens à baisser les bras. On va se battre. C'est déjà un bon réflexe. Si je n'avais voulu le faire rien que pour cela, ce serait déjà très utile.\

Il faut que partout en France, ceux qui produisent, ceux qui travaillent, acquièrent la conviction que le monde est devenu petit, que la planète s'est rétrécie, que tous les marchés sont ouverts et si l'on n'est pas les meilleurs, on perd. Et vous êtes en train de faire la démonstration remarquable, je dois dire, d'une région à la fois qui connaît les plus grandes difficultés, témoin le pourcentage de chômage, et qui à la fois représente le plus d'espoir, témoin un certain nombre d'entreprises pilotes, industrielles sans doute mais surtout agricoles.

- On voit à l'heure actuelle tous ces produits, fruits et légumes, vins pour ne parler que de cela,

connaître la mise en place d'équipes très remarquables, d'hommes d'entreprises qui ne sont pas du tout effrayés de parcourir le monde pour affronter la concurrence, s'informer de techniques étrangères et préparer les nôtres. Et comme ils sont adossés à des élus régionaux et départementaux qui savent aussi de quoi ils parlent et qui n'ont pas froid aux yeux, moi je suis tout à fait tranquille sur le sort de votre région. Mais vous êtes dans la phase de transition, vous êtes dans le hiatus et c'est pendant ce moment là que les craintes s'expriment et s'expliquent.

- Pour les fruits et légumes, monsieur le président, fruits et légumes et vins, vous dites : "il y a des accords et on le reconnaît mais comme ils ne seront pas respectés, on va y perdre".

Naturellement s'il n'y a plus dans le monde et en particulier en Europe de sociétés de droit, si les accords internationaux longuement débattus ne prévalent pas sur le banditisme ou sur le brigandage, alors dans ce cas-là abandonnons l'idée que nous sommes dans une société civilisée. Tout de même, les règlements économiques qui ont été adoptés sont assortis de sanctions. Ceux qui ne les respecteront pas ne s'en tireront pas aussi bien qu'ils pourraient le croire. J'ajoute que c'est une tournure d'esprit dont il faut se méfier que d'imaginer que les autres sont de mauvaise foi. Il faut admettre que dans cette vieille société de l'Europe, les pays qui ont fait notre culture, notre histoire, qui vivent dans la même aire géographique, ne sont pas au même niveau dans la qualification professionnelle mais sont quand même à un niveau moral, psychologique qui ne permet pas de préjuger l'attitude de tel ou tel pays.

Les dispositions juridiques sont assorties de précautions diplomatiques, ce sont des traités. Ces traités engagent 12 pays. Parmi ces 12 pays, la France. Or la France n'a pas mené la négociation simplement avec ses 9 partenaires du Marché commun. Elle a mené cette négociation directement avec l'Espagne et le Portugal. C'est dire qu'elle a pris ses précautions avant que ne s'engage le round final, celui au cours duquel on a décidé d'accepter l'élargissement du Marché commun. Je n'énumérerai pas toutes les raisons extérieures au problème spécifique dont vous me parlez, qui sont des raisons politiques, qui sont des raisons culturelles, qui sont des raisons humaines. Elles comptent. Mais que voulez-vous, l'Europe c'est l'Europe et vous êtes des citoyens suffisamment informés pour vous poser quelques questions.

- L'Espagne en dehors de l'Europe, que devient-elle ? Où va-t-elle chercher ses assises ? Je ne pense pas qu'il soit indispensable qu'à l'intérieur du Marché commun ou tout à côté, ce qui souvent revient au même, il y ait un baril de poudre qui fasse sauter nos économies. Il n'est pas nécessaire que les Etats-Unis d'Amérique ou le Japon deviennent les maîtres d'un pays aussi vaste que l'Espagne qui est déjà le dixième pays industriel du monde. Il n'est pas nécessaire que ce pays, rejeté par les autres, soit tenté sur le -plan de ses alliances, de ses engagements politiques fondamentaux, d'aller plus loin, d'aller ailleurs, d'être soumis à toutes les tentations. Il y avait là un point de vue de caractère général qui pesait lourd dans la balance. Mais il n'aurait pas suffi, si cela avait dû aboutir à une négociation complaisante : puisque vous avez besoin de nous, puisque nous avons besoin de vous, alors nous subissons vos conditions. Non, pas du tout. J'étais, il y a trois jours, avec l'un des principaux responsables espagnols, de même que je recevrai le 8 juillet prochain le Roi d'Espagne ` Juan Carlos ` , et il me disait : "vos producteurs du Midi de la France sont inquiets, nous le sommes plus encore". Ils sont même angoissés des conséquences politiques que cela pourrait entraîner.

Est-ce que sur les fruits et légumes et sur le vin, nous avons mal négocié ? Ceux qui l'ont fait étaient des gens capables, bien entourés de compétence, ne manquant pas de caractère et ils ont régulièrement rendu compte au conseil des ministres que je préside. Ils m'ont constamment tenu informé de l'état des négociations et, croyez-moi, messieurs les présidents, mesdames et messieurs, j'ai dit plus souvent "non" qu'à mon tour, empêchant la négociation d'aboutir lorsqu'elle ne me paraissait pas encore assez mûre.

- Pour les fruits et légumes, on a créé une structure en France-même. On a commencé d'organiser un moyen de se défendre, d'être plus fort et plus solidaire. Vos produits, vos productions ont maintenant quelques années pour être tout à fait compétitives avec l'Espagne. J'entends bien, elles le sont déjà dans beaucoup de domaines mais il est difficile de lutter contre un pays dont les charges sociales et fiscales sont très inférieures à celles de la France. Le prix de

revient, tout naturellement, permet de pratiquer des niveaux de prix qui risqueraient de tomber dans une déloyale concurrence, d'autant plus déloyale qu'elle se logerait à l'intérieur des accords que nous venons de signer.

- Vous avez quatre ans et six ans, c'est-à-dire que vous avez dix ans. Pendant ces quatre premières années, on ne peut pas toucher à ces niveaux. Ensuite, ou bien dans les six années qui viendront, d'ici maintenant 1995, vous êtes prévenus. Et la structure qui vient d'être adoptée - nous n'avons pas abordé, je le répète, ce problème sans avoir préparé le marché français à cette compétition et il n'y a aucune raison de penser que les producteurs français seront plus faibles que les autres - et les garanties qui ont été prises, naturellement ce sont des garanties contractuelles. Si nous sommes victimes d'une mauvaise foi évidente, on avisera. Nul n'est tenu d'appliquer une règle qui serait finalement démentie par l'autre contractant. Mais, dans l'état présent des choses, il n'y a pas de raison de penser cela. Aucune raison. Les précautions que nous avons prises, il vous suffira de les examiner en détail.\

Pour le vin, alors, n'insistons pas. D'abord il faut examiner le problème du vin, dans cette région, avec sérieux. Il faut savoir si le vignoble et sa production correspondent en tous domaines à la vocation qu'on peut normalement attendre du Languedoc- Roussillon. Il faut savoir si l'on est en mesure de vendre certains vins dans des pays comme les Etats-Unis d'Amérique qui les refusent dont le goût n'est pas adapté à cette production. Et il faut savoir que nous avons commencé de régler, de mettre une trêve, qui dure maintenant, dans la guerre franco - italienne sur le vin. Je me souviens de la situation que j'ai trouvée en 1981 et 1982. On n'est pas à l'abri d'accident, mais enfin j'étais à Florence la semaine dernière pour constater que nous avons décidé, les deux gouvernements, la création d'une commission composée de professionnels qui tranchera les différends entre la France et l'Italie. C'est vous-mêmes, mesdames et messieurs, qui siégerez, par vos représentants, dans cette commission et c'est vous qui déciderez. C'est quand même un progrès dont je dois dire que je ne m'y attendais pas.

- La distillation : mais le Marché commun agricole, mesdames et messieurs, avant l'élargissement, il existe depuis 1957. A quelle époque y a-t-il eu un premier véritable règlement sur le vin, à quel moment le vin a-t-il retenu l'attention de la Communauté économique européenne ? Il a fallu attendre 1982, 1983. Jusqu'à cette époque-là il n'y avait aucune véritable réglementation sur le vin. C'était considéré comme une production de la lointaine Europe du Sud, qui n'avait rien à voir avec les nobles productions céréalières ou le lait. C'était complètement délaissé et excusez-moi de vous dire que nous avons obtenu les premières distillations obligatoires avec une opposition très profonde de la majorité des membres de la Communauté qui ont fini par s'incliner à force d'insistance. Il faut quand même connaître ces choses et il faut ajouter que, aujourd'hui, au-delà d'une production qui est je crois de 23,5 millions d'hectolitres pour l'Espagne, vous êtes en mesure d'obtenir la distillation : elle est automatique, elle est indemnisée. Je crois savoir, messieurs les présidents et spécialement monsieur le président Couret, que cette réglementation vient d'être adoptée, que l'année se passe bien, que le prix du vin, pour l'instant, ne présente pas de graves inquiétudes. Si, une, essentiellement : qu'est-ce qui se passera l'année prochaine ? Mais ça, c'est le propre de toutes les exploitations agricoles. Celui qui vous dit cela a vécu toute son enfance dans une famille, chez un grand-père qui était exploitant agricole. Il a encore un de ses frères qui est exploitant agricole et moi je les connais : le soleil ... cela va être sec ! la pluie ..., cela est bien mouillé ! £ l'automne, l'hiver, l'été, le printemps ..., je me permets d'évoquer cela, je l'ai vécu jusqu'à 17 ans. Ils avaient bien des raisons d'inquiétudes parce que c'étaient des gens qui vivaient souvent difficilement.\

Depuis cette époque notre société s'est organisée. Il y a une plus grande solidarité. Il y a tout de même un certain nombre de données qui permettent de penser, surtout pour des agriculteurs dynamiques - et Dieu sait si maintenant il y en a, pas simplement parmi les jeunes mais beaucoup parmi les jeunes - que l'on serait capable de tenir non pas peut-être sur les prix de cette année mais enfin sur des prix raisonnables. Ce qui permettrait de penser que nous avons traversé le gros de la tempête.

- J'ajoute que si l'on parle d'élargissement, pour l'instant nous sommes à dix. C'est le 1er janvier 1986 que les Traités étant ratifiés, ils pourront entrer en application. A dix qui y a-t-il comme

... que, les terres étant riches, ne peuvent être en apparence. Mais qu'y a-t-il comme pays méditerranéens ? Il y a la Grèce, l'Italie et la France. Je vous le répète : les productions méditerranéennes, le vin, les fruits et légumes, les fleurs, l'huile, l'huile végétale n'ont jamais préoccupé l'Europe jusqu'ici. D'ailleurs dans la plupart des industries agricoles que je viens de citer, il n'y a pas de réglementations européennes. Bon, voilà la situation.

- On se bat à l'heure actuelle autour de l'huile végétale non pas à la demande de la France mais à la demande de la Grèce ou de l'Italie. Bien entendu, nous emboîtons le pas. Dans d'autres domaines c'est nous qui avons pris la tête de la réglementation européenne. Cinq pays intéressés par ces choses sur douze, cela représente un potentiel d'influence car, si nous sommes concurrents entre nous, quand nous parlons avec les autres, nous devenons des alliés. Le camp de ceux qui représentent ce que l'on appelle grossièrement les économies du Sud de l'Europe sera beaucoup plus fort à partir de l'année prochaine qu'il ne l'était précédemment.

- Si l'on ajoute les programmes intégrés méditerranéens que nous avons mis à l'heure actuelle en mouvement et qui doivent permettre de développer les structures de vos régions, c'est une discussion qui était devenue la première, la plus importante depuis la dernière conférence au Sommet de Bruxelles au mois de mars de cette année. Nous avons frisé la rupture, en particulier avec la Grèce, mais nous, nous étions du côté grec parce que nous savions bien que les productions en question sont dans les programmes intégrés et que les régions qu'il faut structurer avaient le plus grand besoin de cette aide. Bien entendu, à condition que la Grèce et l'Italie ne prennent pas tout. Donc il y a eu une série de discussions qui me permettent de vous dire, le cas échéant de vous annoncer, que dans ces sommes importantes qui seront réparties par l'Europe, un certain nombre de vos propositions pourront trouver satisfaction.\

J'aurai l'occasion de parler ce soir, en particulier de la basse plaine de l'Aude. Ce n'est pas parce que M. Capdeville est de l'Aude, c'est parce que c'est un bon dossier et il sait bien qu'il m'a proposé des initiatives qui touchent les autres départements côtiers c'est-à-dire l'Hérault, le Gard, les Pyrénées-orientales et ces quatre départements - la Lozère c'est un peu différent, la Lozère ne sera pas oubliée - sont déjà dans le débat des programmes méditerranéens intégrés.

- Vraiment monsieur le Président, je comprends que vous réagissiez ainsi. Il y a aussi une façon de penser du milieu que vous représentez qui va dans le sens que vous avez indiqué. Mais moi je vous demande sans prétendre avoir raison, sans prétendre négliger ou nier la valeur de vos arguments, je prétends qu'à partir de maintenant, il faut s'accrocher au sol, avoir confiance en soi et que vous avez suffisamment d'atouts pour gagner cette grande bataille. D'autant plus que vos régions ne sont plus désormais le cul de sac de l'Europe. Elles deviennent le lieu de transit, le lieu de passage. La France est devenue maintenant le centre de l'Europe alors que Perpignan, Pau ou Bayonne étaient en fond de cale sans véritable possibilité de jouer leur plein rôle de capitale économique. C'est important aussi cette considération.

- Et puis il y a d'autres régions que la vôtre et dans ces autres régions, il y a des productions qui vont trouver une clientèle dans ces pays. Demandez donc aujourd'hui où se trouve la folle compétition que se livrent déjà les producteurs de lait pour envahir le marché espagnol. Les Allemands d'un côté, mais aussi les Français entre eux pour aller vers le marché. Regardez donc pour les vins de Bordeaux de qu'ils sont en -train de faire, ils ne perdent pas leur temps, je vous le garantis. Cela entre nous c'est sain, c'est la compétition.\

Vous connaissez mes conceptions politiques. Elles ne sont pas indifférentes au débat qui nous occupe mais ce ne sont pas elles que je veux imposer. Le débat est libre et moi je crois à la force irremplaçable de l'initiative, de l'initiative personnelle. Je crois à la liberté, je crois vraiment que la concurrence et la compétition sont des ressorts puissants et certainement irremplaçables pour le développement de la production et par voie de conséquence de la richesse. Il est un certain nombre de domaines dans lesquels je pense aussi qu'il importe à la puissance publique d'intervenir directement. C'est ce que nous avons fait. C'est ce que j'ai appelé une société d'économie mixte.

- Là où vous êtes, est-ce que vous allez laisser simplement le jeu du hasard, le jeu du plus fort contre le plus faible ? Mais non ! Regardez comme vous vous êtes organisés, là, du côté de Fournes où j'étais ce matin. Vous allez me montrer je crois monsieur le président, demain, des

entreprises du même ordre aussi réussies. Vous vous êtes organisés. Vous ne vous êtes pas simplement laissés aller à la petite bataille individuelle à laquelle succombent toute une série de gens. Vous leur avez dit "associez-vous" et ce faisant, vous avez quand même pesé sur les lois du marché et vous avez bien fait. Seulement il faut que cela reste naturellement du domaine des professionnels. Il faut que ce soient les producteurs eux-mêmes qui décident pour eux-mêmes. Je n'ai aucun mépris mais au contraire beaucoup d'estime pour les fonctionnaires mais il ne faut pas que ce soit fonctionnarisé, ou bureaucratisé. Il faut que l'organisation parte des profondeurs du peuple lui-même.

- Je vous répondrai point par point quand l'heure sera venue. Vous avez fait un discours intéressant, technique, marquant sur certains points des arguments impressionnants, qui m'impressionnent moi-même, que je vais donc étudier après m'être fait remettre votre document. J'y répondrai dans les 48 heures et je vous donne rendez-vous monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous donne rendez-vous. L'élargissement c'est surtout une chance pour la France. Est-ce que vous connaissez des chances sans risques ? Seules les grandes chances supportent les grands risques. Tout le reste, c'est la mort lente et moi je veux comme vous sans doute, comme vous sûrement, je veux que la France vive.

- Merci en tous cas pour votre si aimable accueil. Laissez-moi vous dire avant de terminer le plaisir que j'y ai trouvé.\